

Adresse de toutes correspondances

AARCA

6 Route du Petit Chaillot
45530 VITRY-AUX-LOGES

info@aarca74.com

☎ : 02.38.59.49.83

**Siège social : BAKOUA B
180b, route des Contamines**

A . A . R . C . A .

Pour les adhésions : adhesion@aarca74.com

INTERNET: www.aarca74.com/

2023-2 juillet 2023

Du côté de la Chapelle

Même si la liste des communes autorisées à appliquer la majoration de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires n'est pas officiellement publiée à l'heure où nous écrivons ces lignes, la Chapelle figure.

Cela signifie que la commune est considérée comme une zone « tendue » pour le logement et est autorisée à voter une taxe sur les logements vacants et une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pouvant aller jusqu'à +60%.

Que fera ensuite le conseil municipal ?

Suivra-t-il l'avis que donnait le maire, lors de l'assemblée générale de l'AARCA fin 2021, nous assurant que « ce n'était pas d'actualité et que la fiscalité était déjà très lourde à la Chapelle » ou se laissera-t-il tenter par cette nouvelle ponction sur cette population qui ne vote pas. Ce sont 1200 résidences secondaires qui seraient impactées, appartenant à des résidents secondaires mais aussi à bon nombre de chapellans propriétaires de plusieurs logements qui arrondissent leurs fins de mois en louant ces appartements. Tous ces logements participent largement à la capacité d'accueil de la station qui pourrait s'en trouver altérée.

Si le conseil vote la majoration, il sera intéressant de voir ce qui sera fait de cet argent sensé financer l'augmentation du nombre de logements pour les résidents principaux et les saisonniers (la THRS représente actuellement 720K€). M le Maire a déjà apporté un élément de réponse en annonçant que le logement des saisonniers n'était pas une compétence communale mais intercommunale et donc qu'il n'avait pas à le financer.

Des maires de stations ont écrit à Bruno Lemaire, inquiets de voir que les différentes mesures à l'étude touchant la fiscalité des meublés et la performance énergétique risquent de déstabiliser ce volet de l'accueil touristique regroupant 80% des capacités d'accueil des stations.



Magie de la Vallée d'Abondance couverte de son manteau blanc

Au conseil municipal

Le 9 décembre 2022

Projet de modification du règlement des Orientation d'Aménagement et de Programmation du PLU. (nous n'avons découvert que tardivement ce projet qui devait faire l'objet d'une enquête publique à partir du 15 décembre. M le Maire n'ayant pas évoqué directement ce projet lors de notre AG et notre association n'ayant pas été informée alors qu'elle est agréée au titre de l'urbanisme, nous avons écrit à M le Maire de la Chapelle le 23 mai pour connaître l'évolution du dossier. Nous n'avons toujours pas de réponse à ce jour). La commune engage une Déclaration d'Utilité Publique en vue de finir de sécuriser la traversée du village et d'acquérir des parcelles par voie d'expropriation (coût prévisionnel de l'ensemble de l'opération, 3,8M€).

Le 15 mars 2023

Mise à l'étude et recherche de financements pour le réaménagement des abords de la mairie avec déplacement de la mairie dans l'ancienne école, aménagement d'une halle, parvis et parking à l'emplacement de l'ancienne poste (le montant total de ces projets est estimé à plus de 5M€). M le Maire annonce que la commission finances devra se pencher sur une augmentation des impôts locaux pour financer ces projets.

Le 23 mai 2023

Demande de subventions à la région et au département (80% attendus) pour des aménagements du domaine nordique permettant de diversifier l'offre de loisirs 4 saisons (piste de ski-roue, plan d'eau,...) coût estimatif 4M€.

Projet de mise en compatibilité du PLU pour l'aménagement des terrains acquis près des tennis : construction d'une caserne de pompiers, d'une déchèterie, d'un centre technique municipal.

(NDLR : rien pour le logement ?)

Un dossier et un registre d'observations seront mis à disposition du public du 30 juin au 30 juillet à la mairie. Vous pourrez le consulter et donner votre avis. urbanisme@mairielachapelledabondance.fr

A cette occasion, M le Maire informe le conseil qu'il n'y a pas eu de recensement des logements sociaux ou pour travailleurs saisonniers sur la commune.

Demande de subvention de 80% pour l'installation d'une vidéo-protection en vue de sécuriser les entrées et sorties du village. Coût estimatif 99k€

Demande de subvention de 80% pour l'aménagement de deux cabinets médicaux supplémentaires à l'étage de l'ancien presbytère avec notamment l'aménagement d'un monte-charge (coût estimatif du projet 496K€).

La commune ayant été définitivement condamnée à verser 450 K€ à la société CALD au titre de dédommagement suite à l'appel d'offres pour la délégation de service public des remontées mécaniques, la commune va emprunter 300K€ sur 2 ans afin d'étaler la dépense sur 3 ans.

A la communauté de communes CC-PEVA

Les élus ont voté une augmentation du taux de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) de 73% et de la Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) de 76% (oui, vous avez bien lu, de 3,73% à 6,45% pour la THRS et de 2,65% à 4,68% sur la TFB). Cette décision augmentera les recettes de plus de 3,2M€. Bien sûr, ce n'est pas la totalité de votre impôt qui va augmenter dans ces proportions, seulement la part communautaire soit quelques dizaines d'eurospour chacune. Dans le même temps, le budget général va reverser plus d'1,5M€ au budget mobilité pour financer la nouvelle politique de transport. Si on ne peut que se réjouir d'une politique volontariste en matière de transports en commun, il apparaît que les coûts et surtout leur financement n'avaient pas été bien anticipés. Là-encore, la contribution des résidents secondaires, qui ne profitent que peu de ces transports, va financer largement la politique locale. L'AARCA et l'AARC ont écrit en février à la présidente de la CC-PEVA pour lui faire part du flou et de l'iniquité du règlement à notre encontre. Mais là-encore, pas de réponse. Est-ce une habitude locale ?

FARSM et FESM74:

Le 10 août, la FARSM et la FESM74 tiendront leurs assemblées générales. Une occasion pour nous de rencontrer les élus, ceux qui comme Éric Fournier, maire de Chamonix sont les promoteurs de la surtaxe sur les résidences secondaires et peut-être d'autres plus mitigés, en effet, les associations ont invités tous les maires des stations supports. M le Maire de la Chapelle s'est fait excuser mais nous lui ferons un compte-rendu.

Il sera bien-sûr question de la majoration de la THRS mais aussi d'autres sujets qui intéressent les élus et les résidents secondaires comme la rénovation énergétique des logements. Comptez sur vos représentants pour demander aux maires comment ils vont utiliser cette manne nouvelle pour améliorer les conditions de logement des habitants et des saisonniers.

Il sera aussi présenté une étude sur la place des résidents secondaires dans les stations.

Cet été en Vallée d'Abondance

PROGRAMME D'ANIMATIONS ÉTÉ 2023

JUILLET

- ÉLECTRO-PÉTANQUE**
Samedi 8 Juillet de 14h à 2h
- SALON DU BIEN-ÊTRE**
Dimanche 9 Juillet de 11h à 18h
- 30 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE/LUDOTHÈQUE "Le Millefeuille"**
Mercredi 12 juillet de 10h à 18h
- FÊTE NATIONALE**
Samedi 15 juillet
20h30 Concert, Lâcher de lanternes et Bal
- VIDE GRENIER**
Dimanche 16 juillet
- BALADE GOURMANDE**
Dimanche 23 juillet de 10h à 18h

AOÛT

- PRÉSENCE DU CIRQUE de VÉRONÉ**
Les 3, 4 et 7 août
Spectacle du cirque sous chapiteau le lundi 7 août - de 14h à 17h
Ecole de cirque
- CONCOURS DE BUCHERONS**
Dimanche 13 août de 10h à 18h
- FESTIVAL DU JEU**
Dimanche 20 août de 11h à 18h
- RASSEMBLEMENT VÉHICULES ANCIENS**
Dimanche 27 août
Invité d'honneur: la 74ème compagnie

Toutes les semaines, retrouvez...

- Dimanche de 18h à 19h** : Pot d'accueil et présentation des animations de la semaine
- Mardi de 18h à 21h** : Marché nocturne, buvette, restauration et animations diverses
- Mercredi 14h à 16h** : Grand jeu familial
- Jeu de 18h** : Spectacle enfants
- Vendredi matin** : Marché Hebdomadaire
- Vendredi soir** : Concerts "La tournée des terrasses"

Pour plus d'informations
Contactez Marion:
animation@mairielachapelledabondance.fr
06.38.13.70.46

Abondance

15 et 16 juillet : 15ème édition du **concours des peintres** « Place du Tertre ». Vous pourrez découvrir les produits du terroir le long du chemin.

Lundi 15 août Fête des Chardons bleus

Traditionnel défilé de chars et sa kermesse

Les mercredis soirs : Festival des chansons françaises avec des interprétations des succès d'Aznavour, Céline Dion, Mylène Farmer, Trio Tex'O

Châtel

6 août : Fête de la St Laurent, défilé de chars, animations

20 août : Traditionnelle fête des alpages de la Belle
Dimanche

16/17 septembre : coupe du monde de VTT enduro



Le 13 août, l'AARCA sera présente à la traditionnelle Fête des Bûcherons, une occasion de nous rencontrer et de présenter l'association à vos amis. L'AARCA tiendra un stand sur la fête

Randonnée pique-nique des associations de résidents des Portes du Soleil

Le samedi 12 août, l'AARC de Châtel, organise la maintenant traditionnelle **randonnée pique-nique des résidents des Portes du Soleil** avec les résidents des associations de Morzine, les Gets et la Chapelle. Vous y êtes tous invité-es.

Le matin: rendez-vous à partir de 8h devant l'église de Châtel où une boisson chaude sera servie avec concert

de l'ARS Sonora (stationnement des véhicules au parking couvert).

Pour les marcheurs, une randonnée facile sera organisée avec départ en navette (balcons de Châtel et Barbossine), pour les autres ce sera visite du village, avec la Vieille Douane).

Après l'apéritif musical convivial, nous pourrons partager un grand pique-nique tiré du sac (boissons offertes).

Les adhérents abonnés à la revue de presse recevront des informations plus précises d'ici là et un affichage sera présent à l'Office de Tourisme.

Départ groupé en covoiturage à 8h place de l'église de la Chapelle

Pour la bonne organisation, notamment de l'apéritif et du transport, merci de nous faire savoir avant le 4 août si vous participerez à cette manifestation (randonnée, visite du village, ou pique-nique seul)

Par courriel : adhesion@aarca74.com

Par téléphone : 02.38.59.49.83 ou 06.15.84.27.22

Nos amis de Châtel organisent également un voyage à Gruyère le 9 Août (visite du village, de la fabrication du fromage et de la chocolaterie Cailler). Tous nos adhérents sont les bienvenus pour y participer. Départ de Châtel, place de l'église à 8 H
Visite Fromagerie de la Gruyère à 10H30, puis temps libre pour visite du village et déjeuner (à charge de chaque participant)

Visite de la Chocolaterie Cailler à 15 H

Contribution de 20 € par personne, pour les visites.

Pour les personnes intéressées, s'inscrire auprès de jjoquignyt@gmail.com. Avec copie à adhesion@aarca74.com ou contacter Alain Haustrate au 06.76.40.14.32

La bibliothèque le Millefeuilles fête ses 30 ans: Une occasion de rendre visite aux bénévoles qui organisent, le 12 juillet, une journée avec de nombreuses animations dont un concours de mille-feuilles. Vous pouvez consulter la liste des ouvrages disponibles sur

<https://biblio-lachapelledabondance.fr/>

Ouverture : Lundi, mercredi (Ludothèque), Vendredi soirs

Déclaration de vos biens aux impôts

Initialement prévus avant le 30 juin, la déclaration obligatoire de vos biens a été repoussée au 31 juillet sur le site des impôts. C'est l'occasion de vérifier la consistance de vos biens et de faire rectifier, le cas échéant.

Randonnées AARCA

Nous avons le plaisir de vous proposer pour cet été des randonnées pédestres vous faisant découvrir les vallées environnantes.

– Boucle de la pointe du midi depuis le lac de Vonnes: durée 4 heures, difficulté moyenne.

– La pointe d'Ireuse par Niflon depuis Bellevaux. Durée 4 heures, difficulté moyenne.

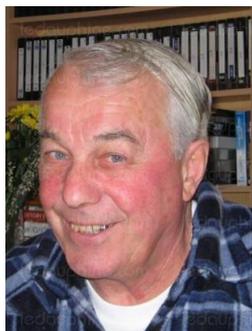
– La trace du mouflon depuis Torgon. Durée 4h 30, assez difficile.

– La cabane de Susanfe depuis Champéry. Durée 7 h difficile, passage avec main courante.

Des randonnées plus faciles pourront être proposées en fonction des participants.

Toutes ces randonnées seront programmées entre le 18 juillet et fin août merci de contacter Alain Hastrate pour participer à l'une d'elle et dire à quelles dates vous êtes disponible. Nous nous adapterons pour satisfaire le plus grand nombre.

Nous rappelons que ces randonnées sont organisées pour nos adhérents dans un esprit convivial et non commercial. Chacun marche sous sa propre responsabilité, l'accompagnateur est un marcheur chevronné qui connaît bien le terrain mais n'est pas guide professionnel.



Décès : Jean-Claude Curdy est décédé à l'âge de 81 ans. Passionné de ski, il avait participé à la création de l'école de ski de la Chapelle en 1960 et y a enseigné le ski durant des années.

Pensez à renouveler votre adhésion pour 2023 si ce n'est déjà fait.

(adhesion@aarca74.com)

Ou réglez par virement (RIB joint)

Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier mais uniquement par courriel, merci de nous en informer par retour de courriel.

Renvoyez votre chèque de 15€ à : Alain Hastrate, 93 chemin des Gentianes, Apt 9 74360 La Chapelle d'Abondance



Après le blanc de l'hiver, la montagne décline la palette des verts

Recherche bénévoles

L'association des bénévoles de la Chapelle et son président Jean-Louis recherche de l'aide pour les manifestations de l'été dès le 9 juillet. C'est une bonne occasion de s'investir et de s'intégrer, vous serez bien accueillis. Contacter Jean-Louis Lallier-Gollet à : benevoles.lachapelledabondance@gmail.com

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB	
20041	01017	0242918Z028	03	
IBAN - Identifiant international de compte				
FR55 2004 1010 1702 4291 8Z02 803				
BIC - Identifiant international de l'établissement				
PSSTFRPPGRE				
DOMICILIATION :				
LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER				
69900 LYON CEDEX 20				
TITULAIRE DU COMPTE :				
ASSOC AMICALE DES RESIDENTS DE				
LA CHAPELLE D'ABONDANCE AARCA				
CHEZ MR CEVOST				
LE BAKOUA A				
RUE DES CONTAMINS				
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE				

Responsable de la rédaction et de la publication : Jacques Cévost (info@aarca74.com)